

Rapport annuel 2013

Le **12 février 2013** la CoPers nouvellement élue a été accueillie par le vice-recteur Jacques Lanarès. Les membres ont procédé à l'élection du bureau : Nadine Richon à la présidence, Isabelle Moinet et Nathalie Dongois à la vice-présidence. La nécessité de mieux définir le rôle de la commission a été relevée ainsi que le problème de l'information qui ne lui parvient que tardivement.

Lors de sa séance du **7 mars**, la discussion porte sur deux cas personnels soumis au bureau. La création d'une boîte aux lettres sur le site de la CoPers doit permettre aux personnes qui le souhaitent de faire parvenir leurs idées et/ou leurs problèmes. Les membres du bureau répondent à toutes les sollicitations, l'idée étant de rencontrer les personnes à leur demande. La question de la recapitalisation de la Caisse de pension de l'Etat de Vaud (CPEV) se pose. La CoPers décide d'envoyer des membres aux différentes rencontres syndicales pour se tenir informée des actions entreprises par le personnel de l'UNIL au sujet de cette réforme. Elle se propose d'annoncer les actions sur son site web.

Le **18 avril** la CoPers prépare sa rencontre avec la Direction. Il s'agira d'aborder notamment la question d'un statut honoraire pour l'ensemble du personnel et celle des congés scientifiques.

Le **8 mai** la Direction rencontre la CoPers. Le Recteur Dominique Arlettaz décline les modifications apportées à la procédure de titularisation des professeurs assistants (avec l'instauration d'un suivi annuel au lieu d'une seule évaluation en 5^{ème} année de contrat). Au sujet des parkings, la Direction annonce vouloir introduire un système de paiement au prorata de l'utilisation. Une puce sur chaque véhicule doit permettre le temps d'une enquête de connaître l'utilisation individuelle du parking. Enfin, la question d'un rabais éventuel sur les abonnements bus-métro est évoquée, à discuter avec les TL. Par ailleurs, la Direction se dit favorable au télétravail dans certains cas, sans vouloir généraliser la méthode. Elle refuse un statut honoraire pour tous car l'institution doit pouvoir se protéger en cas de problème. Maintenir le lien peut passer par une adhésion à la plateforme Alumnil. Sur la question des congés scientifiques qui peuvent se demander après 8 ans seulement à l'UNIL (6 ans de manière exceptionnelle pour services rendus), la Direction renvoie à la discussion au Conseil de l'UNIL et pointe un souci : augmenter leur fréquence pourrait conduire à diminuer le nombre de postes fixes afin de pouvoir payer les remplaçants. La CoPers mentionne un problème de communication tardive faite au personnel concerné par la réforme de la CPEV, mais la Direction affirme avoir bien transmis les informations et ne pas en détenir d'autres à ce sujet.

Lors de sa séance du **23 mai** la CoPers discute du questionnaire qu'elle entend envoyer à l'ensemble du personnel pour tenter d'identifier les problèmes transversaux et/ou propres à un corps, sans oublier d'identifier les points forts.

Le **13 juin** la CoPers reçoit la visite de Marine Antille, collaboratrice au Centre de soutien à l'enseignement (CSE), qui passe en revue avec les membres toutes les questions retenues pour le futur questionnaire, dont l'élaboration s'appuie sur une version établie par la précédente CoPers. Une importante modification est envisagée autour de cinq points : travail, infrastructures et services, gouvernance, bien-être au travail et relations avec les autres.

Le **10 septembre** trois thèmes sont discutés : les ajouts et reformulations touchant le questionnaire, quelques cas soumis au bureau ainsi que la décision d'écrire aux décanats suite à

une plainte selon laquelle certains chercheurs sont engagés à 80% mais doivent travailler en réalité à plein temps (pratique, culture dans le milieu, pressions...). La lettre aux doyens permettrait d'éclairer ce problème, sans doute fort différent selon les facultés.

Le **8 octobre** la discussion porte sur la réforme du système de parking, notamment comment prendre en compte le temps de présence au niveau des tarifs. Le vice-recteur Benoît Frund vient à notre demande exposer le plan de la Direction pour une augmentation des tarifs à la rentrée 2014, avec l'idée de « travailler sur tous les usagers », pas seulement les automobilistes. La question se pose de savoir si l'UNIL peut agir sur les TL ? La protection des données est aussi un souci de la CoPers, qui relaye des inquiétudes au sujet de l'enquête menée avec les puces RFID. Aucune autre utilisation de ces données n'est envisagée, assure le vice-recteur. En outre, la commission insiste sur la nécessité d'informer davantage le personnel et propose de le faire sur son site web. Autre sujet du jour : la CPEV avec la nécessité d'élire 30 grands électeurs à l'Assemblée des délégués de la caisse. Le rôle de celle-ci sera d'élire les quatre représentants du personnel de l'Etat au Conseil d'administration de la caisse. En prévision de cette vaste élection dont personne encore ne maîtrise le calendrier (ni les syndicats, ni les différentes CoPers, ni la direction de la Caisse), une liste commune inter-CoPers est envisagée, comportant un certain nombre de candidats qu'il faudra trouver à l'UNIL, dans et hors de la CoPers.

Le **12 novembre** la CoPers revient sur les lettres aux doyens. Certaines facultés ont répondu, elles ont identifié le problème et s'en préoccupent lorsqu'il se présente. D'autres doivent se renseigner. Il faudra relancer les doyens qui n'ont pas encore répondu. Le questionnaire revient sur le tapis avec la nécessité exprimée de préciser notre démarche et de mettre en valeur les différentes étapes d'une patiente élaboration : la CoPers a en effet consulté le BEC, Acidul, la cellule qualité et la médiatrice, notamment, afin de faire remonter les préoccupations identifiées au CSE qui élabore et finalise le questionnaire.

En séance avec la Direction le **18 novembre**, la CoPers précise les différents points concernant le questionnaire, dont le financement a été accepté par la Direction. Le public-cible est indiqué : l'ensemble du personnel engagé par l'UNIL. L'objectif aussi : obtenir une vue générale des conditions de travail à l'UNIL aujourd'hui, un survol qui permettra en outre d'identifier des problématiques particulières qui pourraient faire l'objet d'une nouvelle consultation ultérieurement. La Direction demande si l'on peut ajouter une question sur le sentiment d'appartenance à l'institution. Deuxième sujet évoqué : l'élection de l'Assemblée des délégués de la CPEV. La Direction prend note que les CoPers sont impliquées dans l'organisation de cette élection. Elles se sont également coordonnées pour relancer la question des primes d'ancienneté avec le Conseil d'Etat, qui négocie sur ce sujet avec les syndicats. Pour sa part, l'UNIL n'a pas de politique propre en la matière et appliquera les décisions du Conseil d'Etat négociées avec les syndicats et basées sur la LPers. Dernière thématique évoquée lors de cette rencontre entre la CoPers et la Direction : des collègues-chercheurs étrangers se plaignent de la lenteur du renouvellement de leur permis de séjour B, laps de temps durant lequel ils ne peuvent pas participer à des colloques hors de la Suisse. La Direction abordera cette problématique connue avec les RH et le Service de la population concerné.